

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.
- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Pagination continue.

LE

Naturaliste Canadien

VOL. XXI (VOL. I DE LA DEUXIEME SERIE)

No 4

Chicoutimi, Avril 1894

Rédacteur-Propriétaire : l'Abbé V.-A. HUARD

L'ABBE PROVANCHER

Continué de la page 41 (1)

J'ignore si le jeune Provancher donna lieu, de cette façon, de prévoir qu'il se consacrerait un jour au service des autels. Mais, du moins, sa vocation de naturaliste se manifesta dès son jeune âge. "Dès mon enfance, écrivait-il en 1890, je me suis senti un goût tout particulier pour les choses de la nature. Né et élevé au milieu des champs, le spectacle de tout ce qui m'entourait avait pour moi des charmes. Je n'envisageais jamais les prés verdoyants, les moissons dorées, les forêts silencieuses, sans éprouver un senti-

(1) A la page 41, j'ai dit qu'on ne trouve pas, dans le *Répertoire général du clergé canadien*, Tanguay, le nom de l'abbé *Jamtel*, qui donna le saint baptême à Léon Provancher. M. l'abbé Geo.-P. Côté, curé de Sainte-Croix (Lotbinière), et M. le notaire A. Désilets, de Bécancour, ont la bonté de m'informer que le nom de ce prêtre est *François Le Jamtel*, qui fut curé de Bécancour jusqu'en 1833.--On trouve facilement ce nom, orthographié de cette manière, dans le *Répertoire Tanguay*.

M. Désilets ajoute les renseignements suivants : "Notre paroisse porte le nom de l'un de ses anciens seigneurs, le baron de Bécancourts, qui a joué un rôle de quelque importance dans les premiers temps de la colonie, accompagnant Lefebvre de LaBarre, gouverneur du Canada, dans une expédition contre les sauvages de la Nouvelle-York, aujourd'hui Etat de New-York.

"Lorsque M. Provancher demeurait à Bécancour, on écrivait "Bécancour" ; mais aujourd'hui on écrit ici "Bécancourt."

ment de satisfaction qui me rendait heureux. Et que de rêves pour l'avenir ne formais-je pas dès lors. . . . Si le spectacle de la nature avait des charmes particuliers pour attirer mon attention dès mon jeune âge, de mon côté j'entretenais toujours un grand désir de pénétrer dans la connaissance de ses mystères.

" Tout enfant je connaissais les noms vulgaires de tous les arbres et arbrisseaux de nos forêts et savais les distinguer ; les foins de nos prairies et les mauvaises herbes des champs ne m'étaient pas non plus inconnus.

" Je me rappelle encore l'impression qu'avait produite sur moi la vue de fossiles bien distincts qu'on venait de tirer d'un terrain d'alluvion en creusant un puits à l'école que je fréquentais ; comme je me creusai le cerveau pour avoir la solution de ce problème, et comme j'interrogeai en vain les ouvriers et tous ceux à qui je pus exhiber (ces fossiles)." (1) On voit assez, par ces détails intéressants, que l'esprit d'observation et le zèle dans la poursuite de l'inconnu se manifestèrent de bonne heure chez notre futur naturaliste.

Cette école que fréquentait l'enfant était tenue par le notaire Paul Pépin, un ancien séminariste. Il y eut pour condisciples Nérée Desilets et un jeune Dubois, qui plus tard devinrent médecins, et commença avec eux l'étude du latin.

Léon avait quatorze ans. Le temps était venu pour lui d'entrer au collège. Malheureusement, sa famille était trop peu fortunée pour l'y envoyer et pour s'engager dans cette voie des dépenses nécessitées par un cours d'études. Bien qu'en notre pays ces frais de l'éducation supérieure soient bien moindres que dans plusieurs autres, ils ne laissent pas d'être bien lourds pour la plupart de nos familles de cultivateurs, et il faut admirer le zèle de ces braves gens à pousser aux études, à force de sacrifices, ceux de leurs fils chez qui le curé ou l'instituteur ont remarqué d'heureuses dispositions. C'est au point que, de certains quartiers, s'est élevé un reproche : " beaucoup trop d'enfants, a-t-on dit, étudient dans les collè-

(1) Une excursion aux climats tropicaux.

ges classiques ; il y a là presque un danger national." Répondons à ces critiques qu'en moyenne il n'y a peut-être pas deux enfants par paroisse qui font des cours complets d'études ; est-ce vraiment trop ? Et aux gens qui représentent les Canadiens-Français comme arriérés, aussi bien qu'à ceux qui accusent l'Eglise de tenir les peuples dans l'ignorance, montrons nos dix-sept collèges classiques, fondés et dotés, en presque totale partie, et dirigés par notre clergé.

Cependant, je l'ai dit, le jeune Provancher n'avait pas d'espoir, du côté de sa famille, de pouvoir participer aux bienfaits de cette culture intellectuelle qu'assure l'éducation classique. C'est donc en vain que Dieu l'a doué de remarquables talents ; tout le pousse à la poursuite de l'inconnu ; mais aussi tout l'éloigne de cette voie de la science où il se sent appelé.—Non, la Providence ne lui fait pas éprouver en vain ces aspirations vers le savoir ; au moment opportun, elle saura rendre possible ce qui semble irréalisable. Que de fois on voit ainsi s'aplanir, devant un enfant qui promet, les difficultés qui semblaient rendre impossible la poursuite de ses études ! Quand on connaît un peu la clientèle de nos collèges, on s'étonne du nombre relativement considérable d'élèves dont les familles sont peu à l'aise, et qui réussissent pourtant à parcourir le cycle entier des classes de grammaire, de littérature et de sciences. Le bon Dieu, qui voit bien que son Eglise a besoin d'apôtres, et qu'il faut des chefs capables à la petite nation canadienne-française, sait tout arranger à temps : par son inspiration, un bon curé prélèvera quelque chose sur ses "richesses colossales" (1) ; un brave rentier l'aidera ; le collège fera une réduction sur le prix de la pension. Et le tour est joué ! L'enfant fait ses études. Cela arrive tous les jours.

Pour le jeune Provancher, voici comment les choses se passèrent. D'abord, le curé de Bécancour, M. Chs Dion (qui fut plus tard procureur et supérieur du Séminaire de Nicolet) prit à son presbytère : l'enfant devait travailler aux réper-

(1) Dans le diocèse de Chicoutimi, le revenu moyen des membres du clergé est à peine de \$200 par année : les appointements d'un tout petit employé civil.

toires des registres paroissiaux, et faire la lecture . . . durant les repas. Car à cette époque reculée, — c'était en 1834 — l'hygiène ne régnait pas encore beaucoup, et l'on pouvait impunément, tout en vivant jusqu'à un âge avancé, se permettre bien des choses que nous ne pourrions faire aujourd'hui sans courir le risque de faire répandre irréparablement la coupe de nos jours ! Ceci soit dit, à la vérité, sans vouloir blesser cette respectable science, dont je suis, au moins spéculativement, un partisan fanatique, et qui peut déjà inscrire à son actif tant de hauts faits accomplis pour le bien de l'humanité. Toujours est-il qu'aujourd'hui, quand durant ses dix ans de collège on a écouté, en luttant avec courage contre le bruit de la faïence et de la coutellerie, la lecture de maints beaux livres, on juge qu'on a payé sa dette à l'amour du savoir. Et, faisant en ce point bon accueil aux préceptes d'une facile hygiène, on s'amuse le plus possible durant ses repas ; et, trop souvent, le seul commerce que désormais l'on se permette avec les livres de sa bibliothèque, c'est d'en lire quelquefois les titres qui s'évalent, en caractères dorés, sur leurs dos revêtus d'un veau ou d'un mouton artistement disposé !

Or, pour laisser là cette critique bien intempestive des mœurs contemporaines, très peu de temps après l'entrée de Léon dans la résidence curiale, il lui fut annoncé qu'il pouvait aller au collège. Comment cela se faisait-il ! M. François-Joseph Deguise, vicaire général, décédé à Varennes en 1835, avait vendu au Collège de Nicolet une terre payable en pensions d'élèves. Il y avait quelque parenté entre les familles Deguise et Provancher, et c'est en raison de cette parenté qu'on appelait l'enfant à bénéficier de cette bourse. Il en fut le dernier bénéficiaire : ses études finies, il ne restait plus de la pension que pour un espace de trois mois.

Ce fut donc au Séminaire de Nicolet que Léon Provancher fit son cours d'études. A cette époque, et depuis longtemps ps, on avait déjà vu commencer cette floraison d'établissements d'éducation supérieure, qui ont surgi de tous côtés dans le Bas-Canada, et qui donnent à notre petit pays un rang dis-

tingué parmi les nations les plus zélées pour la haute culture intellectuelle. Il y avait alors de ces maisons à Québec, Montréal, Nicolet, Saint-Hyacinthe, Sainte-Thérèse, Sainte-Anne, l'Assomption. Fondé en 1803, le Collège de Nicolet avait déjà pris des développements considérables en 1834 ; on habitait depuis quelques années de nouveaux édifices, qui abritent aujourd'hui encore les représentants actuels de la nombreuse famille nicolétaine. Comme tout le monde le sait, les ans n'ont fait qu'ajouter à la gloire de Nicolet ; et, si je ne veux pas faire ici le panégyrique de cette puissante institution, je puis dire, au moins, et cet éloge suffit, qu'il n'est personne de ses fils qui ne se glorifie justement d'avoir compté au nombre de ses élèves. On pourrait aussi se contenter, pour témoigner en sa faveur, d'énumérer les hommes distingués qu'elle a donnés à l'Eglise et à l'Etat.

Grâce à la préparation qu'il avait faite à Bécancour, le nouvel élève (1) fut placé dans la classe de Quatrième, désignée à Nicolet sous le nom de Méthode, dont le professeur était l'abbé G. Nadeau, alors simple séminariste, et qui mourut à Sainte-Luce (Rimouski) en 1869. Il n'y avait alors que deux prêtres au Collège, dont l'un était M. J.-O. Leprohon. — A la fin de cette première année d'étude, il était 8e sur l'Ordo de la classe, qui se composait de vingt-quatre élèves. Sept de ses confrères " sautèrent " la Troisième et passèrent dans la classe de Belles-Lettres. Quant à Léon, il n'avait pas encore acquis assez de force sur les matières d'enseignement pour qu'il pût suivre ses heureux compagnons, et il entra en Troisième. Le professeur de cette classe était M. Frs Desaulniers, sous-diacre, qui se refusa toujours, par humilité et par timidité, à se laisser ordonner prêtre.

(1) M. l'abbé J.-A.-I. Douville, du Séminaire de Nicolet, nous donne les noms d'un certain nombre de ceux qui entrèrent au Collège la même année que M. Provancher. C'étaient les abbés Alexander McDonald, Elie Desaulniers, Moïse Duguay ; les avocats George et Edward Carter, Pierre-R. Lafrenaye, F.-S. Beauchemin, le juge T.-J.-J. Loranger, les Drs Nérée Désilets, L.-L.-L. Desaulniers (aujourd'hui Inspecteur des prisons), Elie Lacorte, Alexis Milette, le notaire Pierre Milot, etc. Les seuls survivants sont MM. L.-L.-L. Desaulniers, E. Lacorte et P. Milot.

Léon Provancher continua de faire une classe par année. Son ardeur à l'étude et le départ des sept confrères dont j'ai parlé, firent qu'il fut toujours dans la suite à la tête de la classe.

(A suivre)

V.-A. H.

COURS D'ENTOMOLOGIE POPULAIRE

(Continué de la page 45)

“ Dans la deuxième catégorie, il n'y a point de squelette; les muscles sont attachés seulement à la peau qui forme une enveloppe molle, contractile en divers sens, dans laquelle s'engendrent en beaucoup d'espèces des plaques pierreuses appelées coquilles, dont la position et la production sont analogues à celles des corps muqueux; des quatre sens propres on ne distingue plus que celui du goût et celui de la vue: encore ces derniers manquent-ils souvent. Du reste, il y a toujours un système complet de circulation, et des organes particuliers pour la respiration. Ceux de la digestion et des sécrétions sont à peu près aussi compliqués que les animaux vertébrés.

“ Nous appellerons ces animaux de la seconde forme, ANIMAUX MOLLUSQUES (*animalia mollusca*). Quoique le plan général de leur organisation ne soit pas aussi uniforme, quant à la configuration extérieure des parties, que celui des animaux vertébrés, il y a toujours entre ces parties une ressemblance au moins du même degré dans la structure et dans les fonctions.

“ La troisième forme est celle que l'on observe dans les insectes, les vers, etc. Leur système nerveux consiste en deux ongs cordons régnaant le long du ventre, renflés d'espace en es-

pace en nœuds ou ganglions.... L'enveloppe de leur tronc est divisée par des plis transverses en un certain nombre d'anneaux dont les téguments sont tantôt durs, tantôt mous, mais où les muscles sont toujours attachés à l'intérieur. Le tronc porte souvent à ses côtés des membres articulés, mais souvent aussi il en est dépourvu.

“ Nous donnerons à ces animaux le nom d'ANIMAUX ARTICULÉS (*animalia articulata*). Les organes du goût et de la vue sont les plus distincts chez eux ; leurs mâchoires, quand ils en ont, sont toujours latérales.

“ Enfin la quatrième forme, qui embrasse tous les animaux connus sous le nom de *Zoophytes*, peut aussi porter le nom d'ANIMAUX RAYONNÉS (*animalia radiata*). Dans tous les précédents, les organes du mouvement et des sens étaient disposés symétriquement aux deux côtés d'un axe. Dans ceux-ci, ils le sont comme des rayons autour d'un centre, et cela est vrai même lorsqu'il n'y en a que deux séries, car alors les deux faces sont semblables, au lieu que chez les premiers il y a une face postérieure, et une antérieure dissemblable.

“Ils approchent de l'homogénéité des plantes ; on ne leur voit ni système nerveux bien distinct, ni organes de sens particuliers : à peine aperçoit-on, dans quelques-uns, des organes de circulation ; leurs organes respiratoires sont presque toujours à la surface de leur corps....”

Voici donc en résumé la classification de Cuvier :

- I. VERTÉBRÉS (*animalia vertebrata*).
- II. MOLLUSQUES (*animalia mollusca*).
- III. ARTICULÉS (*animalia articulata*).
- IV. RAYONNÉS (*animalia radiata*).

La science moderne a, comme je l'ai dit, quelque peu modifié cette classification, surtout dans les deux derniers embranchements ; et voici comment, aujourd'hui, la généralité des savants divisent le règne animal :

Class. de Cuvier

Class. moderne

I. VERTÉBRÉS

1o *Vertébrés* (Mammifères, oiseaux, poissons,

II. MOLLUSQUES

2o *Mollusques* (Limaçons, huîtres) [reptiles]

III. ARTICULÉS

3o *Arthropodes* (Insectes, araignées, écre-4o *Annelés* (Vers) [visse-

IV. RAYONNÉS.

5o *Echinodermes* (Étoiles-de-mer, oursins-6o *Cœlentherés* (Coraux, éponges) [de-mer]7o *Protozoaires* (Infusoires)

CHAPITRE DEUXIEME

ROLE DES INSECTES DANS LA NATURE

Dieu n'a rien fait d'inutile et n'a pas laissé, comme le prétendent les matérialistes de nos jours, un hasard aveugle présider à l'œuvre admirable de la création. Tout, dans l'univers, a sa raison d'être, tout a son utilité, depuis l'homme qui commande en roi jusqu'à l'insecte qui se cache sous le brin d'herbe, depuis le noble érable qui secoue au vent son feuillage peuplé de nids jusqu'à l'humble fleurette qui orne nos parterres, depuis le grand fleuve déroulant avec majesté ses eaux limpides jusqu'au plus petit ruisseau perdu dans les hautes herbes de la prairie. Enfin, comme le dit le poète en son harmonieux langage.

Dans l'univers, chaque être a son rôle et sa fin :
Levez les yeux, voyez, lisez dans la nature :

Dieu dit au papillon : "Plane sur la verdure",
A l'étoile : "Rayonne au regard du marin ;"

Il dit aux rêves d'or : "Endormez la souffrance,"
A l'oiseau : "Peuple l'arbre où ton nid se balance....."(1)

L'insecte lui-même a donc son utilité. Il forme le monde des infiniment petits, il est vrai, mais il est doué d'une puissance redoutable. Retranchez-le du livre de la création, et cet équilibre admirable qui constitue la présence de la vie et sans laquelle la vie ne saurait être, cet équilibre est aussitôt rompu à jamais.

Oui, ils sont indispensables à notre existence ces infini-

(1) L'abbé A. Gingras : *Au foyer de mon Presbytère.*

ment petits que nous écrasons, chaque jour, par milliers sous nos pas. La moindre observation attentive suffit à nous le démontrer. Ceux-ci servent à la nourriture des oiseaux qui, sans eux, se jetteraient avidement sur nos champs et en dévoreraient, en un jour, les moissons dorées et abondantes. C'est une pâture facile qui leur est donnée afin de prévenir leurs dégâts ; et c'est ainsi que sont inoffensifs pour nous ces chantres de la création, qui nous ravissent par leurs concerts ininterrompus.

Ceux-là—par exemple les abeilles intelligentes—nous fournissent sans repos ni trêve un mets délicat et recherché. Bien plus, ils donnent à l'humanité l'exemple du travail et lui enseignent comment et par quels moyens une nation peut prospérer : par un labeur assidu, par la simplicité des mœurs, par l'union fraternelle qui fait la force.

(A suivre)

GERMAIN BEAULIEU.

FORMATION DU SAGUENAY

Je prends la liberté de m'inscrire au nombre de ceux qui ne partagent pas tout à fait les idées, les opinions de M. l'abbé Laflamme sur les théories savamment illustrées dans son *Essai de Géographie Physique, Le Saguenay*, touchant la véritable origine de la vallée intéressante du Lac Saint-Jean, de celle surtout extraordinaire de l'espèce d'abîme où ce Lac singulier va confondre ses eaux avec celles du Saint-Laurent, et sur lesquelles théories l'éminent géologue se prononce finalement et d'une manière irrévocable.

Pour décider cette question géologique avec autant d'autorité, pour se prononcer ainsi en dernier ressort et sans

retour sur le mérite de ses propres convictions touchant cet important sujet, il aurait peut-être été plus prudent, plus pratique, plus satisfaisant pour le savant auteur, tout en scrutant le passé des milliers de siècles du passé, de pénétrer un peu plus avant dans la mystérieuse vallée, et même d'en faire le tour, d'étudier sa configuration physique en détail ; de mesurer ses hauteurs, ses échancrures, etc., enfin d'en dresser une carte orographique complète, puisqu'il n'en existe pas pour lui ; corrigeant, en même temps, le cours des rivières qui ont paru *inexactes* sur les plans déjà dressés. Cette sage précaution aurait été de la dernière importance et conclusive pour le public intelligent, pour le Département des terres, mais surtout pour ces touristes privilégiés, amateurs des sciences aux thèses connues et bien comprises.

Il aurait découvert, alors, le secret, la clef de l'énigme, qu'il n'a pu malheureusement soupçonner du sommet du cran Sainte-Catherine,—ce rocher isolé qui ne dépasse pas le niveau général de la vallée du Lac Saint-Jean,—et du haut duquel il contemplait, avec admiration, ce vaste et magnifique panorama se déroulant devant lui à perte de vue : découverte qui l'aurait bien étonné, peut-être désappointé, mais, tout de même, qui n'aurait pas manqué d'entraîner ses savantes conclusions dans le champ plus accessible des choses possibles.

* * *

Pour cette nouvelle excursion que je veux vous faire faire dans le grand Bassin du Saguenay, je me permettrai de me servir de l'itinéraire que M. l'abbé Laflamme a suivi, à peu près, pour étudier sérieusement la géographie physique de cette partie de notre Province : me réservant, bien entendu, le droit de revoir quelques-unes de ses descriptions et aussi d'y ajouter quelques détails indispensables à l'intelligence de mon exposé.

En partant de Tadoussac après le coucher du soleil,—ce qui se fait presque toujours avec la ligne de navigation du St-Laurent,—ne vous attendez pas à satisfaire complètement

vosre légitime curiosité, excitée qu'elle est déjà par les descriptions variées que vous avez dû lire de cette étrange rivière. Si la pleine lune apparaît au-dessus des hautes murailles en répandant sa douce et sympathique clarté sur la nature sombre qui vous entoure, vous pouvez rêver à votre aise en vous promenant sur le pont du bateau, tout en respirant l'air tiède du Saguenay pour vous préparer au sommeil ; ensuite, lorsque vous serez arrivé à Saint-Alphonse, ou à Chicoutimi, il sera temps de vous éveiller.

Je ne veux pas dire qu'il n'y a rien à voir, rien d'intéressant à contempler par une nuit claire et étoilée, non : mais pour mieux saisir les choses que nous voulons décrire, pour ne pas procéder à tâtons, il est indispensable d'attendre le grand jour ; ce qui ne manquera pas de vous arriver, si au lieu de monter le Saguenay, comme nous disons, vous le descendez avec le bateau jusqu'à Tadoussac.

Si vous contemplez alors pour la première fois les contre-forts immenses des Laurentides, vous restez confondu devant ce sublime travail ; si vous longez ces murailles gigantesques, taillées sans règle et sans art dans le plus vif de leurs œuvres, vous ressentez je ne sais quoi d'étrange, d'inquiétant, d'indéfini, surtout au moment où le bateau les rasant dans sa course ralentie, elles surplombent hardies et superbes au-dessus de votre tête. Si vous en mesurez les hauteurs, si vous en sondez les profondeurs, vous restez anéanti devant la hardiesse de cette nature sauvage, étrange : mais si vous songez au travail que le grand *époussetoir* des vents et des tempêtes opère incessamment depuis des siècles sur leurs flancs polis ou anguleux, vous comprenez de suite qu'il n'y a rien d'étonnant que la végétation y soit maigre et chétive.

Mais si vous pénétrez dans ces coupes, dans ces gorges profondes et mystérieuses ; si vous franchissez ces immenses lèvres et planez au-dessus des hauteurs, vous voyez là une végétation des plus luxuriantes et des plus variées ; des pins géants, des merisiers, des bouleaux au tronc

superbe, des épinettes de cent pieds, des sapins chant à les égaler ; en un mot, vous y découvrez un des plus riches domaines de la Province, exploité depuis quarante ans au moins, et qui, cependant, ne s'épuise pas encore.

Vous pouvez aussi entrevoir les établissements de l'Anse de-la-Trinité, de la Descente-des-femmes, du Tableau, de l'Anse Saint-Jean, qui forme une belle paroisse dans le bassin asséché d'un lac *défoncé*, qui se dessine si bien devant vous, frappant de vérité, comme pris sur le fait ; ceux du Petit-Saguenay, de la rivière Sainte-Marguerite, de l'Anse Saint-Etienne, etc., où autant de traces géologiques, bien visibles dans les parties voisines de cette gigantesque déchirure, s'étalent au grand jour ; sans mentionner les Iles Saint-Louis, Tadoussac, la Rivière à Baude, les buttes aux Alouettes, aux Vaches, l'île Rouge, etc.,—qui rendent un témoignage non moins éclatant et incontestable.

Les plus hauts sommets de ce *pâté* de montagnes qui sépare le Saint-Laurent de la Grande-Baie, là où commence le grand bassin alluvial du Saguenay, dépasse 2000 d'altitude au-dessus de la mer, surtout près du Cap Trinité, où la ligne perpendiculaire seule de ce bloc en mesure 1800, dit-on.

* * *

Maintenant que nous avons entrevu à vol d'oiseau cette fissure béante, immense, qui sert de décharge, d'égoût aux eaux de cette mer intérieure recouvrant jadis la plus grande partie du territoire du Haut-Saguenay, suivons, contourmons le rivage de ce grand Bassin alluvial, ainsi asséché à l'improviste, pour en connaître les secrets, en étudier la physionomie et en mesurer l'étendue.

En partant du Cap à l'Est au pied de la Baie des Ha' Ha' les hauteurs granitiques, qui bordent au sud la rivière Saguenay, longeant la rive gauche de la Grande-Baie, ne se continuent pas à l'intérieur en ligne à peu près directe, suivant M. l'abbé Laflamme, mais elles s'enfoncent au sud à une grande distance—on les voit bleues dans le lointain. C'est dans ce plateau qui s'étend jusqu'au pied de ces hauteurs reculées

que vous entrevoyez pour la première fois, et qu'il est important de mentionner ici, que se sont creusées dans des alluvions de deux cents à six cents pieds de profondeur, les rivières Ha ! Ha ! et à-Mars qui se déchargent à Saint-Alexis et à Saint-Alphonse au fond de cette baie si bien nommée "Ha ! Ha !"

(À suivre)

P.-H. DUMAIS.

ENCOURAGEMENTS TRÈS PRATIQUES

Un certain nombre d'abonnés se sont empressés de nous remettre le prix de leur abonnement au *NATURALISTE*, et nous leur sommes bien reconnaissants. Mais, en ce moment, nous voulons parler d'un autre genre d'encouragement, très pratique aussi, et qui nous a été donné sans que nous l'attendions. Il s'agit d'envois de livres scientifiques.

C'est ainsi que, il y a quelques semaines, nous recevions de M. A.-D. Decelles, L. D., Conservateur de la Bibliothèque du Parlement d'Ottawa, plusieurs volumes de la *Revue de Botanique* de Toulouse,—Et, plus récemment, M. le Comte L.-G. Baillaigé, de Québec, nous faisait remettre six volumes du *Cabinet du jeune naturaliste*, et des *Mémoires pour servir à l'Histoire des insectes*, De Réaumur, (Amsterdam, 1740).

Ces témoignages d'intérêt en faveur de notre œuvre nous ont profondément touché, et nous prions encore une fois ces généreux donateurs d'agréer nos remerciements.

Eloigné, comme nous le sommes, des grands centres, nous ne pouvons guère compter que sur nos propres ressources, en fait d'ouvrages de sciences et de spécimens d'histoire naturelle.

Sans doute, les conservateurs des riches bibliothèques et sées du Parlement de Québec et de l'Université Laval, nous aideront autant qu'il leur sera possible, nous le savons, nous accordant un accès facile à leurs trésors. Mais, à la distance où nous sommes de Québec, nous ne pourrions profiter souvent de leurs bienveillantes dispositions.

Il faudrait donc que le NATURALISTE non seulement payât ses dépenses d'impression, etc., mais encore nous permît de nous tenir au courant de tout ce qui se publie d'ouvrages sur les sciences naturelles, sans compter l'acquisition des ouvrages de fonds, sur toutes les branches de l'histoire naturelle. Il y a là presque une question de vie ou de mort pour notre publication.—Nous avons pourtant tenté l'aventure, sans vouloir trop penser à son issue, confiants dans le concours du public. Nous ne serions pas surpris outre mesure si notre confiance était à la fin justifiée.

UNE PUNAISE ASSASSINE

En janvier dernier, plusieurs de nos journaux, sans doute dans le but bien louable d'égayer un peu leurs lecteurs assombrés par les iniquités politiques et autres de ce temps, ont reproduit l'étonnante dépêche suivante expédiée de l'Indiana, E.-U.

“Il y a quelques jours mourait Samuel, fils de John Lennox. Il avait sept ans. Les symptômes de la maladie causèrent beaucoup de surprise aux médecins qui y perdirent leur latin. On résolut de faire l'autopsie après le décès. On trouva que le cœur avait été rongé par une punaise. On dit qu'il y a un an l'enfant avala cet insecte pendant qu'il était à Hartford City avec ses parents. Les médecins disent que la punaise s'est fait un chemin à travers les parois du cœur, causant une hémorragie fatale.”

Il n'y a pas de raison qui nous empêche de croire que, si

l'enfant n'était pas mort si tôt, la punaise aurait pu le dévorer tout entier. Quand une punaise est en appétit, il faut s'attendre à tout. Parents! veillez, veillez sur vos enfants!

Les *punaises* appartiennent à l'ordre des HÉMIPTÈRES, insectes à quatre ailes, dont les deux supérieures sont très souvent coriaces à la base et membraneuses dans le reste. La punaise des lits, la cigale, et ces insectes que les cueilleurs de framboises connaissent bien, appartiennent à cet ordre.

Les Hémiptères ne sont pas des rongeurs, mais des suceurs. Et encore, ils ne peuvent exercer une vraie succion, puisque, comme l'a dit Provancher, ne respirant point par la bouche, ils ne peuvent faire le vide. Probablement, ajoute-t-il, ce sont les soies du bec qui, par des mouvements propres, font monter le liquide jusqu'au gosier, après que la plante ou l'animal a été piqué.

Cela suffit pour montrer l'absurdité de la nouvelle précitée. Pour la réfuter, le rédacteur de l'*Entomological News*, de Philadelphie, ne s'est même pas mis en frais quelconques de science. Après avoir reproduit la dépêche, il s'est contenté de dire : "This is undoubtedly a species of bug we have had occasion to refer to before in the NEWS—humbug." Cela ne peut malheureusement se traduire, et les gens qui n'entendent pas l'anglais n'ont qu'à verser des larmes sur leur infortune.

BIBLIOGRAPHIE

Nous accusons réception des *Bulletins Nos 8 et 9* de la bibliothèque et du musée du Collège Saint-Laurent, près Montréal. Ces brochures, très intéressantes, contiennent la liste des dons de tout genre destinés à la bibliothèque et au musée de cette institution, et partie du Catalogue des diverses collections d'histoire naturelle que

l'on y a formées. Nous croyons que ce Collège tient la tête, parmi nos collèges classiques, pour la richesse de ces collections.

— *Histoire physiologique et chimique d'un flambeau ou bougie de cire.* C'est le texte d'une conférence faite à Montréal, par le R. P. J.-C. Carrier, C. S. C., Professeur de Sciences Naturelles au Collège Saint-Laurent. Nous félicitons le distingué et savant conférencier d'avoir fait imprimer cette étude qui est du plus vif intérêt. Lien plus de personnes sont ainsi en mesure d'en profiter. On y trouve l'explication scientifique, mise à la portée de tous, de divers phénomènes dont on ne s'aperçoit pas assez à se rendre compte, sans doute parce qu'on les rencontre tous les jours.

Nos remerciements au Rvd P. Carrier pour l'envoi de ces publications.

— *Catalogue général de graines de fleurs et de légumes, d'arbres et arbustes, de bulbes* etc., pour 1894, publié par Jacques Verret, Marchand-Grainier et Fleuriste, Charlesbourg, Québec.

Nous avons un plaisir considérable à accuser réception de ce joli Catalogue et à recommander à nos lecteurs de se le procurer. Dans ces 80 pages bien imprimées et illustrées par la maison Darveau, de Québec, il y a des renseignements très utiles sur les diverses plantes de jardin, de verger et d'appartement : et c'est en français ! et c'est l'œuvre d'une maison canadienne-française !

Nos compatriotes aiment assez la culture des fleurs et des légumes, que la maison Verret peut compter sûrement sur une clientèle de plus en plus considérable. Son Catalogue rédigé en langue française, et la facilité plus grande des communications, lui permettront de soutenir avantageusement la concurrence avec les grandes maisons des Etats-Unis.

— Nos sincères remerciements au *Franco-Canadien*, de Saint-Jean d'Iberville, qui a dit des choses tout à fait aimables au sujet du NATURALISTE ; au *Courrier de Canada* et à la *Croix de Montréal*, qui lui ont renouvelé l'expression de leurs sympathies.

— Dans l'*Enseignement Primaire* du 16 avril, M. J.-B. Cloutier, un vieil ami de l'abbé Provancher, lui consacre un article ému que nous voudrions bien reproduire, si nous n'étions empêché par le manque d'espace. M. Cloutier applaudit au projet, que nous réalisons en ce moment, d'un essai biographique sur le fondateur du NATURALISTE.